



"BIEN VIVRE À ARNAUD-GUILHEM"

BULLETIN MUNICIPAL



SOMMAIRE

ACTUALITÉS

VIE LOCALE

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

OFFICE DU TOURISME

UN PEU D'HISTOIRE

NUMÉROS UTILES

LE MOT DU MAIRE

En cette rentrée, j'aurai une pensée particulière pour Robert BERNADET, ancien maire de notre commune qui nous a quitté.

Il a été un élu passionné et engagé. Visionnaire et bâtisseur, nous lui devons beaucoup de réalisations qui perdurent.

Il a toujours œuvré pour le collectif et son village, nous lui rendons un dernier hommage.

Je tiens à remercier l'équipe sortante du Comité des fêtes pour le travail accompli ces dernières années. Ils ont su s'adapter aussi à la crise sanitaire tout en assurant les événements sur notre village. Et je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et les assure de notre soutien pour l'organisation des festivités à venir.

Je tiens également à féliciter Arnaud Romet, Arnaud-Guilhémois, pour la production et la réalisation de son long métrage "Le brame de la Licorne".

J'ai eu le privilège d'assister à sa première au cinéma le Régent et à son succès avec le nombreux public présent. Je souhaite une bonne suite à ce long métrage de fiction et j'espère que prochainement nous pourrions organiser, avec la production, une projection ici dans notre village.

Jean Pierre VIALATTE

LE MOT DES ELUS

Dans un petit village comme le nôtre de 227 habitants, nous vivons sur un site agréable où tout le monde se connaît. Le Conseil municipal travaille chaque jour pour améliorer notre "cadre de vie". Il essaye de satisfaire les demandes des administrés, avec les moyens dont dispose la commune. En faisant intervenir le service technique de la Communauté des communes pour l'entretien des espaces verts, du cimetière et des voiries à l'intérieur du village et des hameaux. Les autres petits travaux sont réalisés par les élus.

Avec l'aide des subventions qui nous sont accordées, des nouvelles installations sont réalisées. Nous sommes conscients que tout n'est pas parfait, cependant chacun d'entre-nous peut faire en sorte que notre village soit plus accueillant, en proposant ses idées au Conseil municipal dans les limites du raisonnable et du réalisable en participant à la vie du village pour améliorer notre environnement.

Prochainement, les "journées citoyennes" vont recommencer, tous les habitants seront invités à participer pour embellir le village dans la convivialité.

Le Maire, les Adjointes et les Conseillers sont à l'écoute de tous sans différence et dans le respect mutuel.

" Unis on est toujours plus forts".

Lydia CASTELLE

UN COUP DE JEUNE POUR LE COMITE DES FÊTES

Suite à la crise sanitaire qui nous a privés de nombreux moments de convivialité, le Comité des fêtes de notre village fait peau neuve.

Durant ces dernières années, le comité des fêtes a capitalisé sur le renouvellement et l'achat d'équipements et de matériels pour éviter la location coûteuse et contraignante de par sa logistique.

Il se trouve aujourd'hui confortable et prêt à affronter les événements festifs dont nous avons tous besoin pour nous retrouver et nous rappeler les bons souvenirs d'avant crise.

Un nouveau bureau a été constitué fin septembre.

Il se compose comme suit :

Président : Brice DAVEZAC

Trésorière : Marine DESVAUX

Secrétaire : Romain BOULET

Les membres : Lena BOULET, Emma ZABOTTO, Lucas PICARD-BOIREAU, Luscilia SALLES,

Lola-Marie LEDCCIA, Damien BOULET, Marie FIGAROL

Cette liste est bien sûr non exhaustive.

Un programme pour notre fête locale de la Saint-Martin est en cours d'élaboration, et le comité des fêtes se présentera devant chez vous pour la traditionnelle "Aubade", afin de vous présenter ce dernier.

Nous allons réserver le meilleur accueil à ces jeunes courageux et leur souhaiter une belle réussite.

David TAVASANI



La fibre est arrivée à Arnaud-Guilhem

Depuis quelques mois la fibre est déployée sur le village d'Arnaud-Guilhem. Certains d'entre vous sont déjà équipés et les premiers retours d'expérience sont plutôt bons. Vous pouvez tester votre éligibilité sur www.fibre31.fr

En général, le commercial de votre fournisseur internet vous contactera. Après avoir reçu le commercial pour vous faire modifier le contrat de l'opérateur, vous recevrez la nouvelle box (voire aussi le boîtier TV si nécessaire). L'installation de la fibre dans votre domicile est gratuite pour certains opérateurs.

Un prestataire de votre opérateur sera alors mandaté pour venir installer la fibre dans votre domicile. En général il tire la fibre dans les gaines où passaient les câbles ADSL jusqu'à la pièce où se trouve la box. Une prise murale pour la fibre est installée à proximité de la box. Cela peut prendre plusieurs heures en fonction de la complexité et de l'ancienneté des installations. Les techniciens sont équipés de matériel pour tirer les lignes et percer les murs de plus de 60 cm.

En général la box et le téléphone fonctionnent au départ des techniciens ou dans les 48 heures maximum après leur passage.

Jean-Luc LARROUY

La fibre arrive chez moi... CE QU'IL FAUT SAVOIR

- #### 1 Suis-je éligible à la fibre optique ?

 - > La fibre est déployée par **Zone Technique** et non à l'échelle d'une commune.
 - > Pour savoir si votre domicile est **éligible à la fibre optique** tapez votre adresse sur haute-garonne-numerique.fr.

À SAVOIR : Lors de l'ouverture commerciale d'une zone technique, tous les logements ne sont pas immédiatement éligibles à un abonnement. Le déploiement se poursuit en parallèle à la commercialisation. Il vous faudra dans certains cas patienter encore un peu.
- #### 2 Comment souscrire un abonnement ?

Le fournisseur d'accès (opérateur) sera votre interlocuteur et raccordera votre logement au réseau de Fibre Optique.

 - > **Vous êtes libre de votre choix.** Nous ne recommandons aucun fournisseur d'accès. Le réseau est ouvert à tous les opérateurs et personne n'a d'exclusivité.
 - > **Seule la fibre optique propose les débits nécessaires aux usages actuels.** Toutefois, vous n'êtes pas obligé de souscrire immédiatement une offre fibre, vous pouvez conserver votre offre actuelle.

Liens utiles

 - > Un guide de l'abonné est disponible sur haute-garonne-numerique.fr N'hésitez pas à le consulter.
 - > LA CARTE DE DÉPLOIEMENT LE TEST D'ÉLIGIBILITÉ haute-garonne-numerique.fr/fibre31.fr
 - > VIDEOS PÉDAGOGIQUES
- #### 3 Comment préparer le raccordement ?

VOTRE CONTRAT D'ABONNEMENT SIGNÉ, LE FOURNISSEUR D'ACCÈS DOIT VOUS RACCORDER SOUS 8 SEMAINES.

La fibre optique utilisera le même chemin que le réseau téléphonique existant :

 - Si votre câble téléphonique arrive en **souterrain**, vérifier qu'il y a de la place dans le fourreau.
 - Si votre câble téléphonique arrive en **aérien**, élaguer la végétation qui pourrait compliquer l'installation.

> Les travaux de raccordement sont **gratuits et pris en charge par Haute-Garonne Numérique.**

> **ATTENTION**, si le chemin télécom existant est indisponible, inexploitable ou inexistant, la remise en état du passage ou sa création est à la charge du propriétaire.

La fibre optique c'est quoi ?

Q Entourée d'une gaine protectrice, la fibre optique est un fil en verre, plus fin qu'un cheveu, permettant de **transporter des données** par le biais d'un signal lumineux.

R Elle permet la **transmission et la réception de données** avec des débits au-delà de 100 Mbit/s minimum, sans altération, quelque soit votre lieu de résidence.

+ Grâce à la fibre optique, vous allez pouvoir **multi-connecter vos appareils** : TV, smartphones, consoles de jeux sans souffrir de perte de débits mais également envoyer ou recevoir des fichiers lourds, regarder la tv en haute-définition...

+ La **fibre optique** va favoriser le **télétravail**, la **domotique** (objets connectés) mais également **tous les usages** gourmands en débit internet !

RETROUVEZ-NOUS SUR

Haute-Garonne Numérique

Haute-Garonne Numérique

@haute-garonne-numerique

@hgnumerique

www.haute-garonne-numerique.fr

contact@haute-garonne-numerique.fr

Haute-Garonne Numérique, 1 boulevard de la Marquette
31 090 Toulouse Cedex 9



Le Service National Universel est un projet « d'émancipation de la jeunesse », imaginé comme un véritable creuset républicain et composé de 3 phases: un séjour de cohésion (1) suivi dans l'année d'une Mission d'Intérêt Général (2) (MIG), obligatoires pour valider son SNU, puis un engagement volontaire facultatif (3). À l'heure actuelle, l'inscription au SNU se base sur le volontariat. En 2022, le SNU a concerné plus de 50.000 jeunes volontaires. A l'avenir, si il devenait obligatoire et universel, il impliquerait annuellement environ 800.000 adolescents. L'inscription au SNU est possible à partir du site <https://www.snu.gouv.fr/> Qui est concerné ? Peuvent s'inscrire les filles et les garçons âgés de 15 à 16 ans de nationalité française ayant terminé leur classe de 3^{ème} quel que soit leur statut (lycéen, apprenti, jeune travailleur, etc.). Les recteurs et les préfets de chacun des départements concernés sont chargés de sélectionner les candidatures afin de créer dans chaque territoire un panel représentatif de lycéens, apprentis, décrocheurs scolaires, jeunes en situation de handicap, pour former des groupes d'horizons sociaux et géographiques différents. Un démarchage local d'information est réalisé dans les lycées, les centres de formation en alternance, les missions locales et les maisons départementales des personnes handicapées. Les volontaires n'ont pas la possibilité de choisir le département où ils effectueront la 1^{ère} phase de leur SNU. Le déplacement entre le domicile et le site d'affectation pour le séjour de cohésion sera pris en charge par l'État. Première phase: le séjour de cohésion; Les jeunes arrivent le dimanche soir et repartent deux semaines plus tard, le vendredi midi à l'issue d'une cérémonie. Le programme s'articule autour de modules collectifs sous la forme d'activités pratiques et de mises en situation : Initiation au code de la route ; formation aux premiers secours ; activités sportives et de cohésion ; développement durable et transition écologique ; défense et sécurité nationales ; citoyenneté, institutions nationales et européennes ; connaissance des services publics et de l'accès aux droits. Puis sont réalisés : des bilans personnels, bilan de santé, évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française ; point d'étape sur les compétences notamment numériques. Hébergés dans des structures diverses selon les départements (internats scolaires, bâtiments dépendant du ministère des armées, centres de vacances, centres de formation), ils sont regroupés au maximum par 10 dans des maisonnettes de filles et des maisonnettes de garçons. Ils sont encadrés par des éducateurs et des tuteurs expérimentés issus du monde de l'Education Nationale, de l'Education Populaire ou des Armées. On compte en moyenne un encadrant pour 5 jeunes. Dès leur arrivée, un trousseau leur est remis, avec un uniforme. Le réveil sonne généralement à 6h30 et les activités quotidiennes démarrent par le salut au drapeau et le chant de l'hymne national. Deuxième phase : la Mission d'Intérêt Général (MIG) Près de chez soi, pour 2 semaines consécutives (hors temps scolaire) ou répartie sur une plus longue période dans l'année qui suit le séjour de cohésion, la mission doit cumuler au minimum 84 heures d'activités. Elle se déroule auprès d'associations, de corps en uniforme (pompiers, gendarmes, etc.), de collectivités territoriales, de services publics dans des domaines variés (défense et sécurité nationales, environnement et développement durable, solidarité, santé, éducation, culture, sport, développement international, formation en vue d'un engagement volontaire, etc.). A l'issue de la mission la structure d'accueil remettra à l'appelé un certificat lors d'une cérémonie qui validera son SNU. Troisième phase: l'engagement volontaire facultatif Puis, chaque volontaire pourra, s'il le souhaite, adhérer à un engagement pour une durée de 3 mois à 1 an, dans le département de son choix pour des missions concernant la défense et la sécurité, l'accompagnement des personnes, la préservation du patrimoine ou l'environnement (service civique, sapeur-pompier volontaire, réservistes, etc.

VIE LOCALE

Incendie du 3 août dernier dans une plantation privée



Un feu de broussailles rapidement maîtrisé

Mercredi 3 août, les pompiers sont intervenus en début d'après-midi pour un violent feu d'herbes et de broussailles situé sur la commune d'Arnaud-Guilhem.

L'incendie a pu être rapidement maîtrisé. Les pompiers ont ainsi réussi à limiter sa propagation à l'ensemble des habitations alentours.

Cette opération a mobilisé 25 sapeurs-pompiers des centres d'incendie et de secours de Salles-du-Salat, de Saint-Martory, d'Aurignac, du Fousserret, de Cazères et de Saint-Gaudens, mais aussi d'un groupe feux de forêt venu



TRAVAUX



**Le 21 septembre ça a gratté rue
de la Bascule**



**Mission
accomplie**